



## → Ordonnance du 10 novembre 2020

Charmey, le 12 novembre 2020

Chères familles,  
Chers répondants,

Compte tenu de la détérioration de la situation sanitaire dans le canton de Fribourg, le Conseil d'Etat a adopté, ce dernier 3 novembre, des mesures complémentaires pour freiner la propagation du coronavirus. Sur la proposition de la Direction de la sécurité et de la justice et de la Direction de la santé et des affaires sociales, l'article 4 arrêta, pour les établissements tels que le nôtre, la fermeture aux visites avec une exception pour les fins de vie.

Le 5 novembre, une demande urgente, signée entre autre par l'Association fribourgeoise des institutions de santé (AFIPA), sollicitait une levée des interdictions des visites en EMS. Les signataires demandaient le retour rapide à l'application des dernières mesures, soit : « Dans les établissements de soins, notamment les hôpitaux et les établissements médico-sociaux, les visites sont strictement limitées et encadrées conformément aux directives des établissements ».

Le Conseil d'Etat concède, dans l'adaptation de l'ordonnance du 10 novembre, un très léger infléchissement des directives, en ajoutant aux exceptions que constituent les fins de vie, également les situations de détresse. Dans les deux cas, le Home prendra contact avec les familles concernées pour définir des modalités.

Lors de ces visites planifiées, nous vous remercions de passer à la réception pour vous annoncer lors de votre arrivée au Home en semaine et à la cafétéria durant les w-ends. Pour éviter toute contamination, nous vous demandons de respecter strictement les règles de distances et de désinfection des mains. Le port du masque est obligatoire durant toute la durée de la visite, sans exception. Si vous ne vous êtes pas senti bien dans les 7 jours avant votre visite, nous vous demandons de la reporter à plus tard. De surcroît nous vous demandons de vous engager à nous informer dans le cas où vous développeriez des symptômes typiques du Covid-19 dans les cinq jours après votre visite au Home.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de la situation.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre entière disposition pour tout renseignement et vous présentons, chères familles et chers répondants, nos chaleureuses salutations.

Nathalie Chollet  
Direction